



Coupure du ruban par M. le Préfet du Cantal entouré des autorités locales.



Dévoilement de la plaque François Aurouze par les petits enfants de l'ancien Maire de la commune de 1965 à 2001.



L'inauguration a été l'occasion pour les futurs usagers de se rencontrer autour du verre de l'amitié.

Inauguration de la salle polyvalente rénovée « François Aurouze »

Samedi 30 avril, en présence du Préfet, de la sous-préfète, des parlementaires de la circonscription, du Président du Conseil Départemental, des conseillers Départementaux, le Maire et le Conseil Municipal ont inauguré la salle polyvalente rénovée de Ferrières-Saint-Mary.

La salle a été entièrement rénovée par une dizaine d'entreprises, principalement du Cantal, en pleine période de pandémie Covid-19, de 2021 à début 2022. Environ une trentaine d'ouvriers ont œuvré pour cette rénovation saluée par toutes les autorités présentes. D'un coût de 286 000 €, le maire Franck de Magalhães a remercié tous les financeurs présents : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Cantal et naturellement l'Etat pour un total de 65% de financement.

Âgée de plus de 40 ans, cette salle polyvalente avait besoin d'une modernisation et d'une remise aux normes notamment en matière d'accès aux personnes à mobilité réduite. Inaugurée par François Aurouze en 1982, qui fut maire de 1965 à 2001, cette salle qui ne portait pas de nom distinctif porte désormais le sien. Une plaque apposée à l'entrée de la salle a été dévoilée symboliquement par les membres de la famille de François Aurouze, notamment sa fille Geneviève Bertrand qui a été maire de la commune de 2001 à 2008 et ses petits-enfants.

La nouvelle salle est à la disposition, gracieusement, de toutes les associations ferrièresoises. Lovable pour tous les particuliers pour des moments festifs, elle a aussi vocation de recevoir des spectacles et des expositions avec l'appui de Hautes Terres Communauté, pour créer des animations sur la commune comme le concert du 11 juin du groupe Peyo.

Point sur l'adressage



C'est enfin la dernière ligne droite concernant l'adressage sur notre commune.

Grâce aux deux dernières réunions publiques du 6 novembre 2021, la population a pu choisir les noms des rues. Ces

mêmes noms ont été adoptés à l'unanimité par le Conseil municipal du 20 décembre 2021 et a validé le choix de la société qui a conçu les plaques de rues.

A partir de cet été les premières plaques seront apposées, en commençant par les villages du plateau, pour finir par le bourg de Ferrières cet automne. Chaque foyer recevra une attestation de la mairie avec son numéro de rue, au fur et à mesure de l'avancement de la pose des plaques justifiant une adresse normée. Ce certificat officiel vous permettra d'informer rapidement vos expéditeurs habituels et les organismes de vos nouvelles coordonnées.

Vous pourrez alors utiliser le site www.service-public.fr. puis vous rendre à la rubrique services en ligne > Changement d'adresse en ligne. Les services officiels informés seront notamment les Caisses de retraites, les caisses de sécurités sociales (CPAM, MSA, CAF...), Pôle emploi, carte grises, les impôts, EDF, ENGIE...



Démocratie participative, ce sont les habitants réunis le 6 novembre qui ont choisi le nom de leurs rues et le conseil municipal pour le choix des plaques de rues.

En bref

⇨ Cérémonies

Cérémonies d'hommage aux morts pour la France le 19 mars et le 8 mai aux monuments aux morts de Ferrières, de Lusclade et de Valjouze avec Eric Job Maire de Valjouze et Vice-président de Hautes Terres Communauté, occasion de rappeler la mémoire de notre très actif ancien Président de la FNACA de Ferrières-Saint-Mary, notre regretté Raymond Bordes, encore présent pour lire le message de la FNACA du 19 mars avant sa disparition en avril 2022.



Raymond Bordes au monument aux morts de Lusclade le 19 mars 2022.



Nos porte-Drapeaux au monument aux morts de Lusclade le 8 mai 2022.

⇨ Vitraux

Après le retour du bras reliquaire, c'est la rénovation des vitraux de l'église Ferrières qui est en cours.



⇨ Journée citoyenne du 11 juin

Grâce aux bénévoles de la commune et avec des renforts de Valjouze, l'ancien terrain de tennis hors service depuis des années, a été démonté. Le grillage servira notamment à fermer le garage communal de Lusclade, entre autres.

⇨ Succès du concert du 11 juin du groupe PEYO

Premier concert donné dans notre nouvelle salle rénovée « François Aurouze » par le trépidant groupe clermontois PEYO, qui a su revisiter la chanson française avec une présence scénique pleine d'énergie ! Merci à eux.



⇨ Rénovation de l'ancienne école

La rénovation de l'ancienne école de Lusclade aussi, avec le projet d'un gîte à la place de l'ancien appartement de l'instituteur à l'étage, au-dessus de la future salle multifonction.



le saviez-vous ?

Au XIX^{ème} siècle, Ferrières était un simple hameau au bord de l'Alagnon. Le chef lieu de la commune était alors Saint-Mary-le-Cros. C'est en 1890 que la commune prend le nom de « Ferrières-Saint-Mary » et que Ferrières devient le chef lieu grâce à la dynamique apportée par la voie de chemin de fer puis la Nationale.

Photo du Bourg de Ferrières vu des hauteurs de Saint-Mary-le-Cros



Agenda



La légendaire Fête du Cidre et de la Pomme à Ferrières.

26 juin

Concert des enfants de l'école de musique de Hautes Terres Communauté à la salle polyvalente François Aurouze à 18h00

14 juillet

Fête Nationale

24 juillet

Fête de Lusclade

7 août

Pèlerinage de Saint-Mary-le-Cros en présence de Monseigneur l'Evêque de Saint-Flour

14, 15 et 16 août

Fête de Ferrières

26 août

Tour du Cantal Pédestre à Ferrières-Saint-Mary

18 au 27 août

Exposition des œuvres du peintre ferriérois Gérard Le Gal et du sculpteur Pierre Boudet à la salle polyvalente François Aurouze

22 et 23 octobre

Fête du Cidre et de la Pomme. 31^{ème} édition sur Ferrières.

Les Infos

de FERRIÈRES-SAINT-MARY De l'Alagnon au Mont Journal

Saint-Mary grandeur nature en pèlerin au sommet du Mont Journal, œuvre de Pierre Boudet.



INFOS PRATIQUES

Horaires de la mairie et votre Agence Postale
04 71 20 61 88

commune.ferrierestmary@orange.fr
• lundi, mardi, jeudi et vendredi 8h/12h - 13h/15h30
• mercredi 8h/12h

• le maire reçoit en mairie tous les lundis de 16h à 18h

Gendarmerie de Massiac
04 71 23 02 92

Pompiers de Neussargues en Pinatelle
04 71 20 05 81

Hautes Terres Communauté
04 71 20 22 62

contact@hautesterres.fr
Hautes Terres Tourisme
04 71 20 09 47

contact@hautesterrestourisme.fr
Sous-Préfecture de St-Flour
04 71 60 02 03

Marché de Ferrières
Tous les jeudis 17h/19h, terrain de boules de juillet à septembre
04 71 20 61 88

Supérette Vival 04 71 20 60 37

Bar/restaurant/tabac Hôtel des Voyageurs
04 71 20 60 24

Boulangerie/pâtisserie
04 71 20 57 93

NAISSANCES

- Evan Baguet de Monsteroux né le 10 décembre 2021
- Nathan Gerbert de Lusclade né le 16 février 2022

Le mot du maire

C'est le retour du soleil et de nos estivants ! Qu'ils séjournent dans l'une des 80 résidences secondaires que compte notre commune, en gîte, à l'hôtel, sous une tente, en caravane, dans un camping-car ou chez l'habitant, ils sont les bienvenus à Ferrières-Saint-Mary !

Avoir rejoint le réseau Camping-Car Park et son label « Camping de mon Village » a permis de cibler leurs 250 000 adhérents et les 500 000 camping-caristes qui circulent dans l'hexagone.

Si la zone de stationnement pour camping-car est ouverte toute l'année 24H/24, 7 jours/7, notre camping et son bloc sanitaire rénové est ouvert depuis le 25 mai aux caravanes et aux campeurs jusqu'au 30 septembre, date à laquelle la Préfecture contraint l'ensemble des campings situés près de l'Alagnon à fermer pour cause de risque d'inondation (sauf les camping-cars).

Désormais, comme tous les randonneurs, notamment **les pèlerins de la Via Arvernia** de Saint Jacques de Compostelle qui traverse notre commune, les campeurs pourront rejoindre le bourg de Ferrières et ses commerces sans longer la N122 mais **sous la fraîcheur du sentier pédagogique implanté avec l'appui du SIGAL**, sous la forêt alluviale qui longe l'Alagnon. Ils pourront ainsi, au frais découvrir ce milieu protégé et à protéger et arriver sur les bords aménagés de l'Alagnon dans le bourg de Ferrières où tous **les jeudis soir à partir de la mi-juillet**, se rendre au marché de pays.

Autre nouveauté, au sein de la zone d'hébergement touristique, à l'entrée du nouveau sentier pédagogique, avec l'aide du **Conservatoire d'Espaces Naturels d'Auvergne**, un **verger** tout aussi pédagogique a été implanté pour mettre en avant douze essences locales, certaines en voie de disparition, qui rappelle que la vallée a été propice au développement de vergers, notamment de pommiers, d'où la **Fête du Cidre et de la Pomme qui aura lieu le week-end du 22 et 23 octobre cette année**. Le dossier central de ce bulletin d'information vous donnera plus de détails.

Ils pourront aussi profiter des animations prévues cet été au sein de la **salle polyvalente rénovée désormais dénommée « François Aurouze »** lors de l'inauguration du 30 avril, en souvenir de celui qui l'érigea en tant que maire de la commune en 1982. L'ensemble des autorités, notamment M. le Préfet du Cantal, Mme la sous-préfète de Saint-Flour, trois parlementaires, le Président du Conseil Départemental, nos deux Conseillers Départementaux et la Région étaient présents à cette inauguration qui s'est voulue populaire avec la présence de nombreux habitants. Cette salle a pour vocation à être un lieu de culture, à recevoir des expositions, des spectacles et des conférences en plus d'accueillir les associations ferrièresoises.

Pour conclure, concernant **l'adressage, les plaques de rues** ont été commandées et devraient commencer à être **installées en juillet**, d'abord dans les villages du plateau avant de finir par Ferrières.

Au nom du Conseil Municipal, bon été à tous à Ferrières-Saint-Mary !

Le Maire, Franck de MAGALHAES

Un budget communal principal désendetté pour 2022

Voté à l'unanimité le 28 mars, le budget communal principal de Ferrières-Saint-Mary de 2022 met en avant un désendettement total, tout en poursuivant l'investissement en faveur de la collectivité notamment la rénovation du chemin d'exploitation dite de la source sur le plateau (15 000 €), l'ancienne école communale de Lusclade (39 890 €) et la transformation de l'ancien appartement de l'instituteur en gîte municipal (60 000€), la création du sentier pédagogique entre le camping et le bourg de Ferrières (15 000 €), la mise en place des panneaux de rues dans le cadre de l'adressage (11 000 €), nouveau projet de colombarium à Ferrières et Lusclade (20 000 €) et naturellement le paiement de la fin des travaux de la salle polyvalente « François Aurouze » de Ferrières avec la récupération des subventions octroyées (DETR, Contrat Bonus Relance Région Auvergne-Rhône-Alpes, Cantal solidarité...). Le budget communal 2022 présente ainsi une Section de Fonctionnement de 404 560,42 € et la Section Investissement 657 621,95 €, soit un total de 1 062 181,95 € pour le budget principal de la commune.

Le budget principal est désormais désendetté.

BUDGET PRINCIPAL 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
CRÉDITS VOTÉS	404 560,42 €	404 560,42 €
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
CRÉDITS VOTÉS	657 621,95 €	657 621,95 €
TOTAL DU BUDGET PRINCIPAL	1 062 181,95 €	1 062 181,95 €

Les taux d'imposition restent inchangés donc sans augmentation d'impôts.
La dette du Budget principal de Ferrières-Saint-Mary est ramenée à 0.

Pour rappel, la taxe d'habitation n'est plus que perçue pour les résidences secondaires.
Les taux communaux d'imposition sur le foncier qui restent donc inchangés sont les suivants :

	Taux sur la commune de Ferrières-Saint-Mary
Taxe sur le foncier bâti (TFB)	45,25 %
Taxe sur le foncier non bâti (TFNB)	116,05 %

BUDGET ANNEXE « EAU ET ASSAINISSEMENT » 2022

Suite à la fusion des deux budgets annexes « Eau » et « Assainissement » en 2021, le nouveau budget unique Annexe « Eau et Assainissement » en équilibre financier a été voté également à l'unanimité.

SECTION D'EXPLOITATION	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
CRÉDITS VOTÉS		54 516 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ		57 181,37 €
TOTAL SECTION	111 697 €	111 697 €
SECTION INVESTISSEMENT	DEPENSES 2022	RECETTES 2022
CRÉDITS VOTÉS	166 894 €	40 846 €
RÉSULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ		126 048 €
TOTAL SECTION	166 894 €	166 894 €
TOTAL DU BUDGET ANNEXE	278 591 €	278 591 €

Le prix de l'eau à Ferrières reste très bon marché, notamment pour l'assainissement. Au niveau national, le prix est estimé à 4,14€/m³, soit 2,07€/m³ pour l'eau potable et 2,07€/m³ pour l'assainissement, sur la base d'une consommation annuelle de 120 m³ (chiffres publiés dans le dernier rapport du SISPEA en avril 2021). Dans le Cantal, à Aurillac, l'eau potable était à 2,18 €/m³ et 2,36 €/m³ pour l'assainissement en 2020.

⇨ Dans ce budget annexe le tarif de l'eau a été revalorisé de 5% au prix de 1,10 € le m³ (jusqu'à 100 m³ – le prix inchangé au-delà) + abonnement annuel passant de 36 € à 37 € (Abonnement constaté chez certaines communes du Cantal autour de 75 €).

⇨ Le tarif Assainissement passe de 0,08 à 0,10 €/m³ avec un abonnement de 26 € à 30 €/an.

Le Verger du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne de Ferrières-Saint-Mary



C'est sur les bords de l'Alagnon qu'a été implanté en février un verger conservatoire, dans la zone touristique de Ferrières-Saint-Mary, entre le camping et les chalets, devant l'entrée d'une autre nouveauté 2022, le sentier pédagogique.

Ce site a été choisi car situé en zone Natura 2000, non inondable, et au profit des campeurs et visiteurs, sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle de la Via Arvernia qui peuvent ainsi découvrir ces essences d'arbres dont certaines étaient sur le point de disparaître. On y trouve une douzaine d'arbres avec des pommiers et des poiriers. À l'image de la « Pacheroux », une vieille variété de pomme de la vallée de l'Alagnon originaire de Massiac, la « pomme coing du Cantal » et la « pomme poire de Massiac », l'ensemble des variétés choisies représente le patrimoine fruitier local. Comme dans l'ensemble des vergers implantés par le Conservatoire des Espaces Naturels le long de l'Alagnon, ces arbres permettront ainsi une réserve de greffons pour multiplier d'autres arbres et revoir fleurir les vieilles variétés sur les bords de l'Alagnon. Un panneau situé non loin du sentier pédagogique répertorie toutes les variétés.



Les élus présents Alain Cros, Sonia Chadel, Daniel Salsac et Jackie Chalier avec le Maire, devant un pommier du Conservatoire Naturel



Plantation du verger pédagogique par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CEN)



- Pomme reinette de Mours
- Pomme Poir de Massiac
- Pomme Reinette orange de Cantal
- Prune Dalmassoune
- Coeur de bœuf
- Poire sucrée de Montluçon
- Pomme Platet
- Pomme Pacheroux
- Pomme Comte
- Prune Coeur de pigeon
- Cerise Buzat
- Poire Bergamote Espere

les 12 essences plantées

1. La Pomme Poire de Massiac
2. La Pomme reinette de Mours
3. La Pomme Platet
4. La Pomme Comte
5. La Pomme Pacheroux
6. Pomme Reinette orange de Cantal
7. La Poire Bergamote Espere
8. La Cerise Burlat
9. La Poire sucrée de Montluçon
10. Cerise Coeur de bœuf
11. La Prune Dalmassoune
12. La Prune Coeur de pigeon

le saviez-vous ? Ferrières était plante de vergers

Cette implantation permet de rappeler que jusqu'au milieu du siècle dernier, la vallée de l'Alagnon était couverte de vergers. L'arbre fruitier vedette était le pommier. Les pommes d'Auvergne étaient expédiées à Paris dès le XIII^{ème} siècle par bateau. Il existerait près de 4000 variétés de pommes sur le territoire français dont une quinzaine sont propres au Cantal. Dans la vallée de l'Alagnon, les prés vergers et vergers étaient des éléments importants du paysage jusqu'au début du XX^{ème} siècle, avec la vigne cultivée en terrasse « les palhas ». La vallée de l'Alagnon était alors renommée pour sa production. Chaque deuxième week-end d'octobre, au centre du bourg, la fameuse Fête de la Pomme et du Cidre de Ferrières en est l'héritage. Animations à ne pas rater !

Le retour du Bras Reliquaire de Saint Mary

Cela faisait quelques décennies que le bras reliquaire de Saint Mary attendait de retrouver sa place, à l'abri dans une armoire sécurisée dans la chapelle latérale droite de l'église de Ferrières, afin d'être vu du public.

C'est chose faite depuis le mois de mars 2022 ! Grâce à un cofinancement de l'armoire sécurisée de 60% par le Département du Cantal, 30% par la DRAC et 10% par l'Association « Autour du Mont Journal » et de la commune.

Haut de 30 cm ce bras reliquaire est la pièce la plus connue de l'histoire de Saint Mary, ce saint qui a évangélisé la Haute Auvergne (le Cantal) au III^{ème} siècle et qui a donné son nom au Puy Mary, a vécu au pied du Mont journal et dont le sépulcre est à l'église de Saint-Mary-le-Cros. L'histoire de Saint Mary, 1700 ans après sa disparition, continue à marquer profondément le territoire communal par la richesse des sites liés à sa vie (le Mont journal, la Chaire, la fontaine, l'hermitage...). Ce bras reliquaire est classé monument historique dès 1898. Datant du XV^{ème} siècle, il appartient au groupe des reliquaires anatomique. Il affecte la forme d'un avant-bras à la main bénissante posé sur 4 petits pieds équipé d'une fenêtre ciselée permettant de voir les reliques. C'est la réplique exacte de la main de justice des rois de France.

Le bras en laiton aurait été réalisé par la manufacture royale des émaux de Limoges. A l'intérieur du bras, les reliques de Saint Mary sont composées d'un morceau de la tête et des os du bras droit. Ils sont emmaillotés dans un tissu de lin scellé de plusieurs cachets de cire rouge de l'évêque de Saint-Flour.



Le Bras reliquaire à l'air libre sur l'autel de l'église de Ferrières.



Le bras reliquaire de Saint-Mary dans son armoire sécurisée, située dans la chapelle latérale droite, avant sa fermeture.

l'autre relique de Saint Mary

Dans cette même chapelle latérale, juste en face, se trouve une statue représentant Saint Mary et en dessous se trouve une relique donnée par l'évêque de Saint-Flour.

Le sentier pédagogique de la vallée de l'Alagnon

La municipalité de Ferrières-Saint-Mary avec l'appui du SIGAL (Syndicat Interdépartemental de Gestion de l'Alagnon et de ses affluents) a souhaité rouvrir ce sentier qui permet d'aller du camping vers le bourg de Ferrières en suivant les bords de l'Alagnon avec des aménagements. Quatre panneaux explicatifs ont été réalisés sur la faune, la flore et la rivière.

UNE VÉRITABLE OASIS !

L'AULNAIE FRÊNAIE ALLUVIALE DE L'ALAGNON

En empruntant ce sentier pédagogique, en partant du camping, vous trouverez d'abord sur votre gauche, un ancien abri de verger et d'anciens pommiers qui étaient alors cultivés, puis vous pénétrerez dans la forêt alluviale de l'Alagnon quand l'espace se réduira. Cette forêt installée naturellement le long de la rivière est un véritable couloir d'eau arboré rafraîchissant en période de chaleur estivale. C'est une véritable oasis naturelle !



Planche de reconnaissance de l'Aulne glutineux

Vous y trouverez comme essence l'Aulne glutineux (Alnus glutinosa) et le Frêne commun (Fraxinus excelsior) qui apportent non seulement de l'ombrage que vous apprécierez, mais aussi un habitat pour la faune (oiseaux comme le martin-pêcheur, les poissons, écrevisses et autres invertébrés). Ces arbres ont aussi un rôle d'épuration des eaux grâce à leurs réseaux racinaires, mais aussi d'atténuation du courant en cas de crue.

Malheureusement, cette oasis de fraîcheur est menacée par de nombreuses plantes envahissantes, importées d'autres continents par l'homme, et qui se sont échappées dans la nature, se multipliant rapidement en supplantant la flore locale de la vallée de l'Alagnon et que vous rencontrerez sur votre parcours, comme les Renouées asiatiques ou la Balsamine de l'Himalaya.

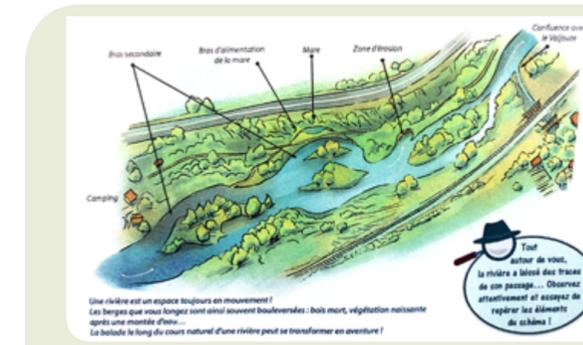
L'ALAGNON, UNE VRAIE RIVIÈRE DE MONTAGNE QUI PEUT ÊTRE AUSSI TUMULTUEUSE QUE CALME !



À Ferrières-Saint-Mary, l'Alagnon évolue dans une vallée dite en U assez étroite : la rivière doit se jouer d'un décor très contraignant, bloquée de part et d'autre par des parois abruptes, mais aussi par des constructions humaines (voie SNCF, route nationale et ponts).

Malgré tout l'Alagnon est un cours d'eau toujours en mouvement, rivière calme qui peut être torrent ! Les berges que vous longez sont souvent bouleversées : bois mort, végétation naissante après une montée d'eau... C'est pourquoi la balade le long du cours naturel de la rivière peut se transformer en aventure !

Tout autour de votre progression, l'Alagnon a laissé des traces de son passage. Vous croiserez une multitude de milieux humides comme les mares, des bras de rivière qui se gorgent d'eau ou s'assèchent en fonction des niveaux d'eau. Lors d'une montée des eaux, la rivière s'étale et occupe ces zones. Lorsque l'eau recule, ces « annexes hydrauliques » peuvent être comblées par des sédiments, de la végétation, et se déconnecter du cours d'eau, tandis que d'autres zones sont à leur tour creusées et inondées. C'est une véritable dynamique naturelle visible pour tous ceux qui pratiquent régulièrement le sentier !



Une rivière est un espace toujours en mouvement ! Les berges que vous longez sont ainsi souvent bouleversées : bois mort, végétation naissante après une montée d'eau. Le balade le long du cours naturel d'une rivière peut se transformer en aventure !



Aménagement de deux escaliers pour sécuriser le parcours, notamment à l'aide de cordages.

le saviez-vous ?

LES PLANTES ENVAHISSANTES

Si vous voyez ces plantes envahissantes, parfois magnifiques, pendant votre balade, une seule instruction : n'y touchez pas ! Pas de cueillette, pas de tentative d'arrachage, vous risqueriez au contraire de les répandre. Laissez faire les spécialistes, et signalez la zone à votre mairie.



Le sentier pédagogique suit l'Alagnon du camping vers le bourg à l'abri sous la forêt alluviale, milieu protégé et à protéger. Des rochers ont été implantés là où l'Alagnon a tendance à s'étendre et à créer des milieux humides temporaires.

à voir dans l'Alagnon

Rivière très poissonneuse, l'Alagnon est le paradis des pêcheurs. La reine des eaux de l'Alagnon est sans conteste la Truite fario, sauvage et unique en son genre car on ne la trouve que dans cette rivière ! On y trouve aussi l'Ombre commun, cousin de la truite, présent en France que dans une quinzaine de bassins versants dont l'Alagnon et naturellement la Loche et le Vairon, petits poissons dont raffole la Truite fario.

Le Saumon autrefois frayé dans ses eaux jusqu'à Murat. Le SIGAL et ses partenaires, l'AAPPMA et la Fédération de Pêche du Cantal œuvrent pour son retour.